



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Examens et concours

Question écrite n° 37547

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des prothesistes dentaires, employant 20 000 salaries a travers 4 300 entreprises. Cette profession se trouve demunie de reglementation professionnelle, definissant les connaissances, les droits et les devoirs pour exercer. Face a la tres forte concurrence asiatique et a l'approche du Grand marche de 1992, il lui demande son avis quant a la mise en place d'une charte pour cette profession et le remercie de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37547

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 949